Une série de clics suffisent à vous identifier

Une série de clics suffisent à vous identifier

Corréler l'historique des pages Web visitées aux profils Twitter permet d'identifier les internautes, expliquent des chercheurs de Princeton et de Standford. Ou quand le Big Data vient lever ce qui restait d'anonymat sur le Web.

L'anonymat sur Internet, un vœu pieux ? C'est en somme la démonstration d'une équipe de chercheurs des universités de Princeton et Standford. Ces derniers ont imaginé une extension pour le navigateur Chrome qui permet aux utilisateurs de prendre conscience de l'intérêt des traces qu'ils laissent sur le Net pour des publicitaires ou des espions. L'utilitaire, appelée Footprints, collecte les liens cliqués par l'utilisateur au cours des 30 derniers jours et, à partir de ces seules informations, renvoie une liste de 15 profils Twitter susceptibles de coller à cet usage. Ensuite, l'extension s'efface d'elle-même, assurent les chercheurs.
Professeur assistant à l'université de Standford, Sharad Goel explique que l'objectif de cet outil est avant tout éducatif : « *nous n'envisageons pas de rendre cet outil accessible à d'autres, il s'agit avant tout de réveiller les consciences.* » Un outil de ce type permettrait par exemple à une entreprise traçant déjà ses utilisateurs – soit la totalité des sites marchands notamment – de deviner l'identité des internautes, par corrélation avec leur usage d'un réseau social. En effet, si les publicitaires ou les spécialistes du marketing analysent déjà les traces laissées par les utilisateurs pour personnaliser l'expérience des clients online, ils ne sont en général pas en mesure de remonter jusqu'à l'identité réelle de l'internaute. Les chercheurs montrent que cette anonymat déjà tout relatif pourrait en pratique être levé, grâce à des analyses statistiques et au Big Data.

Dis-moi ce que tu cliques, j'en déduirai qui tu es

Dans un billet de blog, une étudiante de Standford ayant participé à la conception de Footprints, Jessica Su, explique le principe de la méthode : « *Partant de la combinaison unique de pages Web qu'un individu a visitées, nous déterminons les fils de réseau social similaires à cet historique, calculant une liste d'utilisateurs qui ont toutes les chances d'avoir produit cette série de clics. De cette façon, nous pouvons relier l'identité réelle d'une personne à un jeu de liens visités, y compris les liens qui n'ont jamais été postés publiquement sur aucun réseau social.* »…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Une série de clics et Twitter suffisent à vous identifier

---

OVH attaqué par des réseaux d’objets connectés

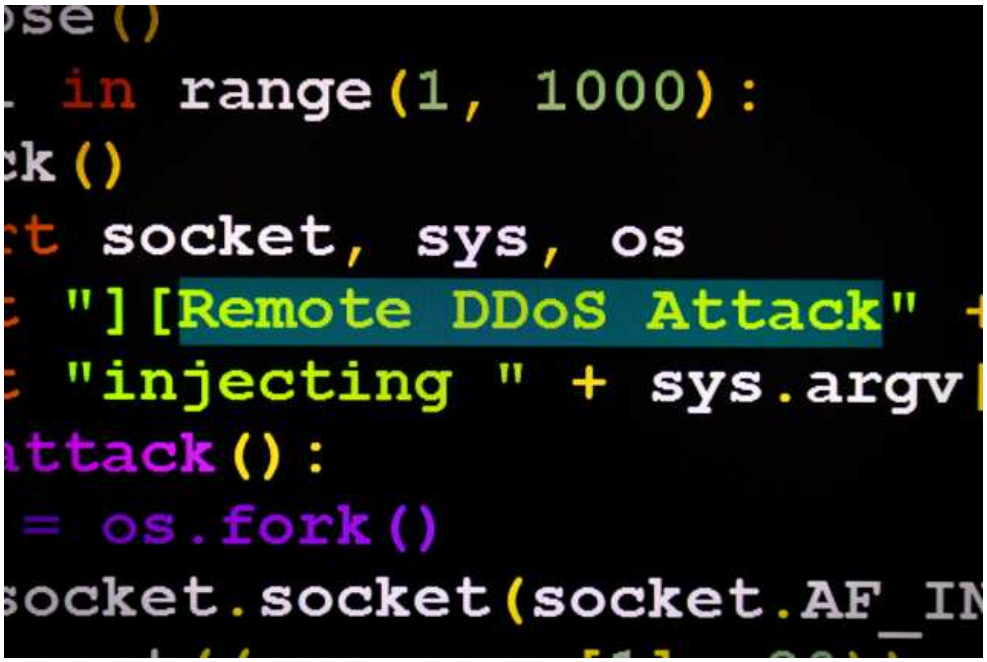	OVH attaqué par des réseaux d’objets connectés

---

C’est un record dont il se serait sans doute passé. La semaine dernière, le fondateur d’OVH Octave Klaba expliquait sur son compte Twitter que l’hébergeur roubaisien était victime d’une série d’attaques en déni de service (DDoS) d’une ampleur inédite.

Ces attaques, qui consistent à submerger un service Web de demandes pour le mettre hors service, sont monnaie courante sur la Toile. Dans une étude portant sur la période avril 2015-mai 2016 , la société Imperva notait une multiplication par deux du nombre d’attaques DDoS par rapport à l’année précédente (à 445 attaques par semaine chez ses clients).
Mais c’est surtout la puissance de feu déployée récemment qui surprend. Mesurée en Gigabits par seconde (Gbps) quand elle se concentre sur la couche réseau, l’attaque la plus forte enregistrée par Imperva atteignait 470 Gbps mi-2016. Depuis, ce record ne cesse de tomber.
Cet été, les organisateurs des Jeux olympiques de Rio remportaient la médaille d’or de l’attaque DDoS avec des pics à 540 Gbps. La semaine dernière, c’était au tour du blog du spécialiste de la sécurité informatique Brian Krebs de subir « la plus grande attaque DDoS qu’Internet ait jamais vu », à 665 Gbps. Presque simultanément, OVH lui ravissait la couronne, encaissant des pics à plus de 1.000 Gbps.

Des botnets extrêmement efficaces

Pour mener des raids aussi violents, les cybercriminels s’appuient désormais non plus seulement sur des ordinateurs corrompus pour relayer leurs attaques (un « botnet », dans le jargon), mais sur des millions d’objets connectés – caméras IP, enregistreurs vidéo, routeurs…
Selon Octave Klaba, le botnet qui s’est attaqué à OVH comprenait ainsi pas moins de 145.607 caméras et enregistreurs numériques . Si les premiers botnets d’objets connectés (téléviseurs, réfrigérateurs…) ont été détectés dès 2014 , ils sont devenus extrêmement efficaces…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : OVH : ces cyberattaques dopées par des réseaux d’objets connectés, High tech

---

Enfin une idée pour suivre en

temps réel la localisation des avions

Enfin une idée pour suivre en temps réel la localisation des avions

Une constellation de satellites pour pister les avions où qu'ils soient. Tel est le projet de deux sociétés américaines qui vont placer des récepteurs dans des satellites qui seront mis en orbite très prochainement.

C'est une question qui taraude systématiquement l'industrie aéronautique à chaque fois qu'un avion disparaît mystérieusement sans laisser la moindre trace : comment aurait-on pu améliorer le suivi de l'appareil ? À cette question, les progrès techniques ont déjà fourni au fil du temps des réponses qui ont fortement amélioré la qualité du contrôle du trafic aérien.
Mais ce n'est évidemment pas suffisant. Il y a à peine plus de deux ans, le vol MH370 de la Malaysia Airlines sortait de son plan de vol initial – l'avion, un Boeing 777, devait relier Kuala Lumpur à Pékin – pour s'abîmer quelque part dans l'océan Indien. La carcasse principale n'a jamais été retrouvée. Seuls quelques débris charriés au gré des courants ont fini par échouer sur les côtes.

DES SATELLITES EN ORBITE BASSE À LA RESCOUSSE

C'est pour éviter la répétition de ce scénario que deux sociétés américaines œuvrent sur un dispositif consistant à placer des récepteurs ADS-B (automatic dependent surveillance-broadcast) dans des satellites situés en orbite terrestre basse, à une altitude d'environ 780 km. Les deux entreprises, FlightAware et Aireon, anticipent une mise en service aux alentours de 2018.
« *Cela n'aura pas d'importance que le vol se trouve au-dessus de l'océan, d'un désert ou du Pôle Nord, nous saurons où est l'avion* », commente, très confiant, Daniel Baker, le patron de FlightAware à Reuters. Selon les instigateurs du projet, il sera possible d'avoir un suivi des avions en quasi-temps réel, de manière à éviter que ne subsistent de trop longues plages de temps entre deux contacts automatiques de l'avion.

IRIDIUM NEXT

Ce sont des satellites de la future constellation Iridium NEXT qui seront utilisés pour accueillir les récepteurs ADS-B. Ces satellites, qui doivent être au nombre de 70 (66 actifs et 4 de réserve), doivent être mis en orbite par SpaceX au cours de sept missions distinctes devant décoller de la base de l'Air Force Vandenberg en Californie.
C'est la fusée Falcon 9 qui sera utilisée. Au départ, il était prévu que les vols démarrent à la fin 2016. Toutefois, les premiers décollages risquent d'être reportés à cause de l'explosion d'un lanceur au début du mois de septembre. Le groupe a toutefois une piste sur l'origine de la catastrophe et se dit persuadé de pouvoir reprendre ses missions dès novembre… pile pour les vols des satellites Iridium NEXT.
Le cas du vol MH370 n'a pas uniquement nourri la réflexion de FlightAware et Aireon. Du côté du conseil de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI), une série de modifications a été proposée ce printemps pour pister plus efficacement un aéronef en détresse dans des zones isolées. Il est en particulier question de pouvoir obtenir la localisation de l'avion toutes les minutes…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Des satellites pour suivre en permanence la localisation des avions – Tech – Numerama

---

Comment Facebook manipule le contenu qu’il nous affiche ?

Comment Facebook manipule le contenu qu’il nous affiche ?

Censure d'une photo historique, choix d'articles qui renforcent les partis pris: les centaines de millions d'internautes qui s'informent via leurs «amis» sur Facebook, plutôt que par les médias classiques, courent le risque d'une information biaisée, selon des experts.

Dernier exemple en date, la censure par Facebook la semaine dernière de la célèbre photo d'une petite Vietnamienne nue brûlée au napalm, au nom de sa politique contre la nudité des enfants. Critiqué dans le monde entier, le groupe américain a rétabli la photo et promis de tenir compte à l'avenir du «statut d'icône» des clichés historiques.
Cette polémique a révélé l'importance prise par Facebook comme source d'information pour une majorité d'internautes dans le monde.
Un sondage international du Reuters Institute montre que 51% des personnes interrogées dans 26 pays s'informent par les réseaux sociaux, dont 44% par Facebook, et que 12% en ont fait leur première source d'information. En France, un Français sur deux consulte Facebook, surtout sur mobile, et peut y passer plusieurs heures par semaine.
Aucun des 1,7 milliard d'utilisateurs ne voit les mêmes informations dans son «newsfeed» (fil d'actualités), qui compile les messages de ses «amis»: un mélange de commentaires personnels et d'articles partagés, provenant aussi bien de grands médias que de blogues inconnus.
Entre les milliers de messages produits par ses amis, impossible de tout lire: c'est l'algorithme de Facebook qui, pour chacun, classe ceux placés en haut de page. Et donc ceux qui seront vus, car en moyenne l'utilisateur ne lit que 200 des 2000 messages de son fil.
Les utilisateurs ignorent le plus souvent l'existence et les critères de ce tri, qui ont changé sans cesse en 10 ans d'existence. En juin, Facebook a brusquement décidé de privilégier les messages personnels au détriment des partages d'articles, diminuant la place des médias classiques…[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Comment Facebook filtre notre connaissance du monde | Laurence BENHAMOU | Internet

---

Yahoo victime de millions de comptes volés

Yahoo victime de millions de comptes volés

Selon la presse américaine, le portail web pourrait bientôt confirmer le vol de plus de 200 millions de comptes. Un hiatus dans la phase de rachat de Yahoo par Verizon.

L'année 2012 a bel et bien été une annus horribilis pour les services web. Beaucoup de vols de données ont eu lieu cette année-là. Mais à l'époque, la plupart des services touchés avait relativisé, voire minimisé le nombre de comptes compromis.
Depuis quelques mois, le passé les rattrape et un pirate du nom de « Peace » égrène sur le Dark Web des paquets contenant des données sur des millions de comptes issues de vols de 2012. On pense notamment aux 167 millions de comptes de Linkedin, 360 millions de comptes pour MySpace et 65 millions de Tumblr. Des doutes subsistent sur Dropbox qui a demandé à ses abonnés antérieurs à 2012 de changer leur mot de passe.
Mais au mois d'août dernier, Motherboard avait repéré sur le Dark Web une nouvelle vente de « Peace » concernant 200 millions de comptes Yahoo. Ces données vendus 3 bitcoins (soit environ 1800 dollars) peuvent contenir les noms d'utilisateurs, les mots de passe hachés avec l'algorithme MD5. Mais aussi les dates de naissance et, parfois, une adresse e-mail de secours…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Yahoo va-t-il reconnaître le vol de 200 millions de comptes ?

Les données de santé, la nouvelle cible des cybercriminels

	Les données de santé, la nouvelle cible des cybercriminels

Face au développement massif des nouvelles technologies, nos données personnelles sont aujourd'hui entièrement informatisées. De notre dossier médical jusqu'à nos données bancaires en passant par nos loisirs et notre consommation quotidienne, chaque minute de nos vies produit une trace numérique sans même que l'on s'en aperçoit.

Pendant des années nos données de santé étaient éparpillées entre médecins, laboratoire d'analyses, hôpitaux, dentistes dans des dossiers cartonnés qui s'accumulaient au coin d'un bureau ou sur une étagère. En 2012 la loi « hôpital numérique » avait permis un premier virage en obligeant la numérisation des données de santé par tous les professionnels pour une meilleure transmission inter-service. Depuis un an, la loi « santé 2015 » oblige à une unification et une centralisation des données de santé dans des serveurs hautement sécurisés constituant ainsi le Big Data.

Une centralisation des données qui n'est pas sans risque

Appliqué à la santé, le Big Data ouvre des perspectives réjouissantes dans le croisement et l'analyse de données permettant ainsi d'aboutir à de véritables progrès dans le domaine médical. Mais cela n'est pas sans risque.

Le statut strictement confidentiel et extrêmement protégé donne à ces données une très grande valeur. Nos données médicales deviennent ainsi la cible d'une nouvelle cybercriminalité, cotées sur le Dark Web.

Le Dark Web ou Deep Web est l'underground du net tel qu'on le connait. Il est une partie non référencée dans les moteurs de recherche, difficilement accessible où le cybertrafic y est une pratique généralisée. Sur le Dark Web les données personnelles sont cotées et prennent ou non de la valeur selon leur facilité d'accès et leur rendement.

Là où les données bancaires détournées sont de plus en plus difficiles à utiliser suite aux nombreuses sécurisations mise en place par les banques, l'usurpation d'identité et la récolte de données médicales prennent une valeur de plus en plus grande. Selon Vincent TRELY, président-fondateur de l'APSSIS, Association pour la Sécurité des Systèmes d'information, interviewer sur France Inter le 8 septembre 2016, le dossier médical d'une personne aurait une valeur actuelle qui peut varier entre 12 et 18 $.

Si l'on rapporte cette valeur unitaire au nombre de dossiers médicaux abrités par un hôpital parisien, on se rend compte que ceux-ci abritent une potentielle fortune pouvant aller jusqu'à des millions de dollars. Aussi pour protéger ces données, les organismes de santé se tournent vers des sociétés certifiées proposant un stockage dans des Datacenters surveillés, doublement sauvegardés, ventilés avec une maintenance 24h/24. Le stockage a donc un coût qui peut varier entre quelques centaines d'euros jusqu'à des centaines de milliers d'euros pour un grand hôpital. Le coût d'hébergement peut alors devenir un vrai frein pour des petites structures médicales où le personnel présent est rarement qualifié pour veiller à la sécurité numérique des données. Et c'est de cette façon que ces organismes deviennent des cibles potentielles pour les cybercriminels.

Des exemples il en existe à la Pelle. Le laboratoire Labio en 2015 s'est vu subtilisé une partie des résultats d'analyse de ses patients, pour ensuite devenir la victime d'un chantage. Les cybercriminels demandaient une rançon de 20 000 euros en échange de la non divulgation des données. Peu de temps après c'est le service de radiologie du centre Marie Curie à Valence qui s'est vu refuser l'accès à son dossier patients bloquant ainsi toute une journée les rendez-vous médicaux initialement fixés. Peu de temps avant, en janvier 2015, la Compagnie d'Assurance Américaine Anthem a reconnu s'être fait pirater. Toutes ses données clients ont été cryptées en l'échange d'une rançon.

Ces pratiques étant nouvelles, on peut s'attendre à une recrudescence de ce type de criminalité dans l'avenir selon les conclusions en décembre 2014 de la revue MIT Tech Review…[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet…) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les données de santé, le nouvel El-Dorado de la cybercriminalité

Qui sont les escrocs du darknet français ?

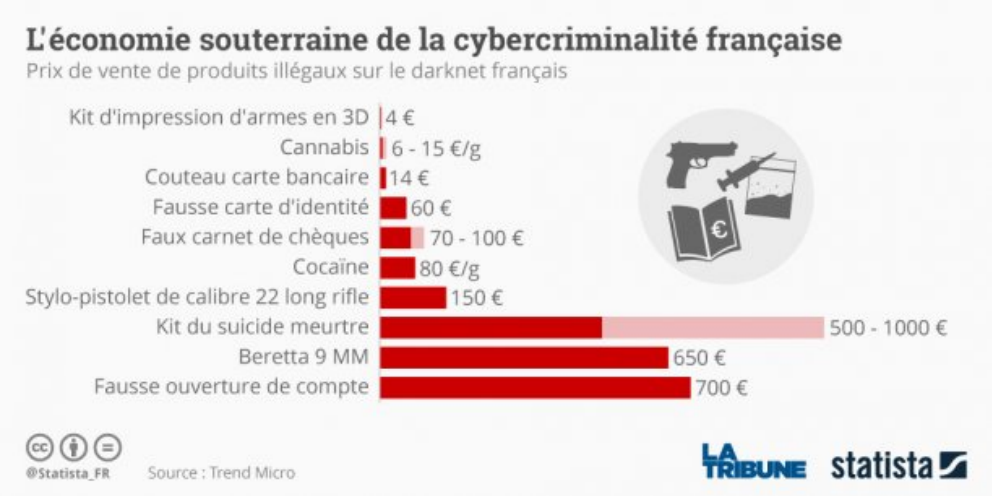

Qui sont les escrocs du darknet français ?

Pour la première fois, une étude, réalisée par la société de cybersécurité Trend Micro, s'est penchée sur l'organisation de la sphère cybercriminelle française. D'après ses estimations, 40.000 escrocs réalisent un chiffre d'affaires compris entre 5 et 10 millions d'euros par mois.

À quoi ressemble l'économie souterraine de la cybercriminalité française ? Combien de hackers malveillants y prospèrent ? Comment s'organisent-ils, que vendent-ils et combien gagnent-ils ? Pour la première fois en France, une étude, réalisée par l'entreprise de cybersécurité Trend Micro et publiée ce mercredi, donne des réponses. Pendant un an, ses équipes de R et D ont scruté les marchés souterrains nationaux et compris ses spécificités.
Le panorama dressé, plutôt inquiétant, révèle les dessous du « web underground » français. Un écosystème criminel qui prospère dans le *darknet* (l'internet caché), mais qui apparaît très bien organisé, en pleine professionnalisation et… en pleine croissance.

40.000 cybercriminels dans une centaine de places de marché

Selon les estimations de l'auteur de l'étude, qui souhaite rester anonyme, le cybercrime français se compose de 40.000 individus. Un chiffre « relativement faible » par rapport aux marchés plus importants comme la Russie ou les États unis, mais comparable à celui de l'Allemagne. Ce chiffre a été obtenu en compilant et en pondérant le nombre de membres de la centaine de « marketplaces » du *darknet*, c'est-à-dire les forums de discussions qui sont indispensables aux hackers pour organiser leurs fraudes.
Quel est le profil de ces cybercriminels ? Bien évidemment, tout le monde utilise un ou plusieurs pseudo, des plus loufoques aux plus lyriques. Mais les connaisseurs de ce milieu estiment qu'il s'agit surtout d'hommes jeunes, entre 20 et 30 ans. Au regard de leurs compétences techniques, certains sont « *certainement des développeurs professionnels*« . On assiste aussi au retour en force des anciens « spammers nigérians », les escrocs qui envoyaient des courriels pour demander de l'aide dans les années 1990 et 2000, et qui se reconvertissent désormais dans les virus informatiques.
Relatif soulagement : la plupart des 40.000 cybercriminels français ne vivent pas exclusivement de cette activité. Seule une petite centaine d'entre eux seraient « de vrais pros ». Les autres sont plutôt à la recherche d'un complément de revenus. Mais cela n'empêche pas cet écosystème de prospérer. D'après les données de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale, la cybercriminalité française générerait entre 5 et 10 millions d'euros de chiffre d'affaires tous les mois.

Armes, drogues, données bancaires

Les places de marché, qui attirent au moins plusieurs milliers, voire une dizaine de milliers d'utilisateurs chacune (la plupart du temps, les hackers sont membres de plusieurs forums) sont très bien structurées, avec des sous-sections clairement identifiées en fonction des « besoins » : armes, logiciels malveillants, drogues…
Comment s'organise ce commerce ? « *Généralement, il existe trois canaux de vente de biens et de services illégaux au sein de l'underground français* », décrypte l'étude. Certains fraudeurs font la promotion de leurs produits directement sur les places de marchés. D'autres, plus paranoïaques, guettent les messages et contactent eux-mêmes leurs clients. Enfin, il existe aussi des « autoshops », c'est-à-dire de véritables boutiques gérées par les vendeurs eux-mêmes, dont beaucoup sont accessibles depuis les forums. C'est même la grande spécialité française.
Les vendeurs proposent un catalogue impressionnant de produits illégaux, à des prix très compétitifs. On y trouve des armes discrètes (poings américains, couteaux de petits formats, stylo-pistolets de calibre 22 long rifle), vendues entre 10 et 150 euros. Mais aussi des armes lourdes, vendues entre 650 et 1.800 euros, ainsi que des kits d'impression d'armes en 3D, que l'on peut acquérir pour une poignée d'euros.
Au rayon des stupéfiants, le cannabis se vend entre 6 et 15 euros le gramme, mais on trouve aussi de la cocaïne, de l'héroïne, de la MDMA, du LSD et autres champignons. »*Les dealers ne vendent qu'en France pour ne pas se faire détecter lors des transactions transfrontalières* », note l'étude. Les autoshops proposent également des fichiers comportant des bases de données personnelles (comme des numéros de carte bancaire) pour environ 400 euros…[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet…) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Cybercriminalité : qui sont les escrocs du darknet français ?

Professionnels, ne pas fermer votre Wi-Fi pourrait vous coûter cher

Professionnels, ne pas fermer votre Wi-Fi pourrait vous coûter cher

---

En jugeant que les titulaires de droits d'auteur pouvaient exiger des professionnels qu'ils recueillent l'identité de quiconque utiliserait leur réseau Wi-Fi, la CJUE a prévenu qu'ils pourraient se faire rembourser l'intégralité des frais de justice engagés.

Jeudi, nous rapportions qu'avec sa décision *Tobias Mc Fadden* prise pour une affaire de piratage de fichiers MP3, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a véritablement condamné à mort les réseaux Wi-Fi ouverts, en exigeant que les professionnels qui offrent un tel service recueillent l'identité des internautes qui s'y connectent, et conservent un journal de leurs connexions. Ceux qui ne le font pas s'exposeront à des conséquences financières, alors-même que la Cour estime qu'ils ne sont pas responsables des téléchargements illégaux effectués avec leur connexion.

Pour comprendre ce paradoxe apparent, il faut revenir sur le raisonnement juridique de la CJUE.
Tout d'abord, les juges reconnaissent que le professionnel qui met à disposition de ses clients ou prospects un réseau Wi-Fi est assimilable à un « fournisseur d'accès à un réseau de communication », autrement dit à un FAI. En conséquence, ils déduisent que la jurisprudence de la Cour qui interdit d'imposer le filtrage à un FAI s'applique, et que le fournisseur du Wi-Fi ne peut pas être tenu pour responsable de l'utilisation qui est faite par les utilisateurs.
Dès lors, « *il est en toute hypothèse exclu que le titulaire d'un droit d'auteur puisse demander à ce prestataire de services une indemnisation au motif que la connexion à ce réseau a été utilisée par des tiers pour violer ses droits* », juge la Cour…[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Professionnels, ne pas fermer votre Wi-Fi pourrait vous coûter cher – Politique – Numerama

---

Alerte : Le ransomware Locky passe en mode autopilote

Alerte : Le ransomware Locky passe en mode autopilote

Une nouvelle variante de Locky ajoute un mode autopilote qui proscrit les connexions aux serveurs de commandes et contrôles. Un mode toujours plus discret.
Il n'y a pas que les voitures autonomes qui se pilotent toutes seules (parfois avec des conséquences dramatiques). Les malwares aussi (avec des conséquences moins dramatiques humainement mais qui peuvent s'avérer aussi ennuyeuses qu'onéreuses). Locky, l'un des ransomwares les plus actif et tristement célèbre, connaît une nouvelle évolution. Il vient de passer en mode d'auto-pilotage. Autrement dit, l'agent malveillant n'a plus besoin de se connecter à un serveur distant de contrôle et commandes (C&C) pour engager le chiffrement des fichiers victimes de son attaque. C'est du moins ce qu'ont découvert les chercheurs en sécurité de l'éditeur Avira.

Locky en mode furtif
L'autopilotage permet désormais à Locky d'opérer en mode furtif. « Avec cette étape, [les attaquants] n'ont plus à jouer au chat et à la souris avec la mise en place incessante de nouveaux serveurs avant qu'ils ne soient blacklistés ou fermés », commente Moritz Kroll, spécialiste des logiciels malveillants au Protection Labs d'Avira. Il rappelle en effet que, précédemment, la configuration de Locky comprenait des URL pointant vers des serveurs de C&C ainsi qu'un algorithme de génération de domaines pour créer des liens supplémentaires vers des serveurs de commande et contrôle.
En se libérant de cette dépendance, le mode Autopilote du malware permet à ses auteurs (ou utilisateurs) d'économiser des coûts d'infrastructure et optimiser ainsi la rentabilité de leurs opérations. « Les cybercriminels affinent le mode d'infection 'hors-ligne', ajoute le chercheur d'Avira. En réduisant au minimum les activités en ligne de leur code, ils n'ont pas à payer pour autant de serveurs et de domaines supplémentaires. » Et si ce mode de fonctionnement déconnecté ne leur permet plus de remonter les statistique des infections en cours, il présente l'avantage de se montrer plus discret aux yeux des responsables du réseau. « Auparavant, les administrateurs systèmes pouvaient bloquer les connexions aux serveurs C&C et se prémunir des opérations de chiffrement de Locky. Ces jours sont désormais révolus, prévient Moritz Kroll. Locky a réduit les chances des victimes potentielles d'éviter une catastrophe de chiffrement. »…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Ransomware : Locky active le mode pilotage automatique

---

L’intelligence artificielle (IA) de Facebook sur le point d’être dévoilée

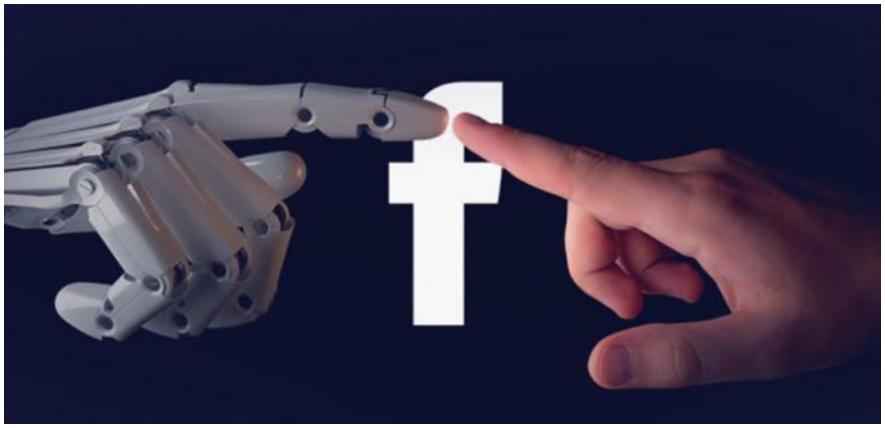	L’intelligence artificielle (IA) de Facebook sur le point d’être dévoilée

---

Nous le répétons souvent au sein de nos articles, Facebook Inc. n'est plus seulement la première plateforme sociale au monde, c'est avant tout une société créant des technologies. Des technologies dont Facebook est l'édifice principale qui rend le groupe si rentable. Mais Mark Zuckerberg voit beaucoup plus loin et il a pour habitude de dévoiler ses futurs défis. Celui de cette année concerne l'élaboration d'une intelligence artificielle, rien que ça…

En janvier, Mark Zuckerberg présentait, dans une de ses publications Facebook, son nouveau challenge : « construire une intelligence artificielle comme Jarvis pour Iron Man ». Dans ces paroles, qui sont les siennes et au-delà de la référence au Comics, c'est la vision de Facebook qui s'éclaire.

Depuis le début de l'année, l'intelligence artificielle semble présentable pour Facebook. Dans un de ses récents Facebook Live à Rome, Zuckerberg a évoqué le sujet en annonçant une présentation dès septembre soit demain…

Mais à quoi consisterait cette intelligence artificielle ?
Celle-ci servirait comme un assistant pour une maison : paramétrer le réveil selon son agenda, préparer les toasts au petit-déjeuner selon une présence humaine ou non, ouvrir la porte d'entrée à des individus pré-sélectionnés par la reconnaissance faciale, augmenter la température intérieure selon la météo et une présence et on imagine bien d'autres choses. Vous me direz qu'au niveau de la domotique, il y a déjà eu de belles avancées et que programmer une cafetière ou un toast n'est pas compliqué… Mais là où Facebook veut progresser, c'est l'élaboration d'une perception artificielle capable d'entendre, de voir et d'interpréter un langage. Nous avons hâte d'avoir plus d'informations officielles de la part de la firme dès la rentrée !…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : L’intelligence artificielle de Facebook prête à être dévoilée